



Association des Plaisanciers du Minaouët

Mail : adpm29@gmail.com
Site internet : <http://adpm29.jimdo.com>
Tél : 0782778308

AG du 30 mars 2018 : Rapport Moral et d'Activités

Chers Adhérentes, chers Adhérents,

Depuis notre dernière Assemblée Générale, notre association a poursuivi sa route et, comme nous l'avons vu tout à l'heure lors de notre AG extraordinaire, le chantier de renouvellement de notre AOT, commencé dès 2016, a enfin trouvé son aboutissement avec la **signature le 2 mars 2018, de l'arrêté interpréfectoral 2018061-137 autorisant notre zone de mouillages et nous en confiant la gestion, et de l'arrêté interpréfectoral 2018061-136 portant le règlement de police de cette zone de mouillages.**

Notre zone de mouillages comprend donc maintenant, outre les 65 mouillages des 5 zones du Minaouët, les 15 mouillages de la plage de Pen-Avel / Kermingham, et les 12 mouillages de la plage des Bouchers, soit 92 mouillages au total.

11 des mouillages de ces 2 plages, qui faisaient jusqu'ici l'objet d'autorisations individuelles par la DDTM, sont vacants depuis plusieurs mois, voire 2 ans pour certains, la DDTM ayant décidé de ne pas les attribuer aux premiers des nombreux inscrits sur la liste d'attente, compte tenu de la perspective du nouvel AOT. 2 autres étaient attribués à des personnes déjà adhérentes de notre Association pour un mouillage dans le Minaouët, et nous n'avons pas encore réussi à joindre 3 des titulaires de ces mouillages.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir 11 nouveaux adhérents, titulaires d'un mouillage sur l'une de ces 2 plages, maintenant géré par l'ADPM :

- M. [REDACTED] (bateau « YELEN » au poste 1 de la plage des Bouchers)
- M. [REDACTED] (bateau « MAKO » au poste 2)
- M. [REDACTED] (bateau « BLACK TROMBONE » au poste 8)
- M. [REDACTED] (bateau « AR CELO » au poste 9)
- M. [REDACTED] (semi-rigide « PIERRE I » au poste 4)
- M. [REDACTED] (pêche-promenade « CAPRICORNE » au poste 5)
- M. [REDACTED] (semi-rigide « TASSERGAL » au poste 6)
- M. [REDACTED] (barque « MISTRAL II » au poste 7)
- M. [REDACTED] (coque rigide « OCEANE » au poste 8)
- M. [REDACTED] (coque rigide « ARTHUR » au poste 11)
- M. [REDACTED] (semi-rigide « MAM'ADOU » au poste 12)

Les 11 mouillages vacants sur ces 2 plages et les 3 dont nous n'avons pas encore réussi à joindre les titulaires, devraient nous permettre d'accueillir avant l'été 14 autres nouveaux

ADPM

Siège social : 8, impasse du Rivage – 29900 Concarneau

adhérents ; nous avons commencé à cet effet à contacter les 20 personnes qui figuraient sur la liste d'attente gérée par la DDTM.

Nous n'avons pas que des bonnes nouvelles à vous annoncer, car **cette année, l'ADPM a malheureusement appris le décès de 2 de ses adhérents.**

- M. Jean Jacques OFFRET (bateau « François et Marie II » - poste 122), membre du Conseil d'Administration.
- M. Jean ROPARS (voilier « Lef To » du type Brise de mer 34 - poste 302)

Je vous propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

6 autres adhérents ont quitté l'association, parce qu'ils ont trouvé un autre mouillage, voire une place de port, ou parce qu'ils ont vendu leur bateau :

- Mme [REDACTED] (voilier « IF » du type - poste 120)
- M. [REDACTED] (bateau « Horus II » - poste 124)
- M. [REDACTED] (voilier du type Chablis « Waka » - poste 206)
- M. [REDACTED] (vedette Rocca 5,52m « La Belle Etoile » - poste 215)
- M. [REDACTED] (voilier Mousquetaire « Huic II » - poste 209)
- M. [REDACTED] (voilier Shellfish 8,8m « Calisto » - poste 306)

Ces 8 départs plus les 3 mouillages qui restaient libres lors de notre dernière AG, ont permis de faire entrer **10 autres nouveaux adhérents** (en plus des 14 nouveaux des 2 plages), qui figuraient sur au moins 1 des 5 listes d'attente des 5 zones du Minaouët :

- M. [REDACTED], voilier Mac Wester 27 « Loupiot » de 8,22 m au poste 504, puis au poste 302
- M. [REDACTED], voilier Bénéteau/Evasion 22 « Avel-dro » de 6,7 m au poste 216
- Mme [REDACTED], pneumatique Zodiac Typhoon 2,45m au poste 106
- M. [REDACTED] (voilier « Toutatis » - Mirage 28 de 8,14 m) au poste 213
- M. [REDACTED] (voilier « Cobramold » - Leisure 17 de 5,18 m) au poste 120
- M. [REDACTED] (voilier mixte Bénéteau Evasion 22 « Gwerzer Mor ») au poste 504
- M. [REDACTED] (voilier Jeanneau Arcadia « Hunky Dory ») au poste 301
- M. [REDACTED], (vedette Rocca 5,52m « La Belle Etoile ») au poste 215
- M. [REDACTED] (pêche-promenade 5,36 m Family Four) au poste 209
- M. [REDACTED] (coque rapide 6,4 m Boston Whaler) au poste 306

Compte tenu d'un départ intervenu récemment, le mouillage 215 reste disponible et devrait nous permettre de faire rentrer 1 nouvel adhérent, figurant aujourd'hui sur la liste d'attente de la zone 2.

4 changements de poste de mouillage ont été validés par le CA :

- M. [REDACTED] (Kirié de 6 m) du poste 106 au 124
- M. [REDACTED] (voilier « Kéroro III » - Kelt 620) du poste 213 au 122
- M. [REDACTED] (voilier « le Loupiot » - Mac Wester 27 du poste 504 au 302)
- Mme [REDACTED] (voilier « PenCoat » - Océanis 311) du poste 215 au 206

2 changements de bateau ont été validés par le CA :

- M. [REDACTED] a remplacé son bateau « Prince des mers » par un Kirié de 6 m
- M. [REDACTED], qui a depuis quitté l'association, avait remplacé sa caravelle Caprice par un voilier Leisure 17 « Charlotte » de 5,2 m

Pas de changement en 2017 au bureau de notre association, composé de votre serviteur en tant que Président, d'Alain Bothorel en tant que Vice-Président, Dominique Leguy en tant que Secrétaire et Guillemette Troalen en tant que trésorière. Mais nous aurons tout à l'heure à renouveler notre Conseil d'Administration pour les 2 prochaines années.

Quelques uns de nos adhérents ont subi cette année encore des dégradations ou des vols sur leur embarcation, notamment à l'occasion des soirées, je devrais dire des beuveries, qui suivent les résultats du baccalauréat.

Une annexe a été défoncée, d'autres ont été détachées, un aviron a été volé, des embarcations ont été maculées de vase ...

Un peu plus tôt en saison, la bôme du catamaran Let's go avait été volée.

Pour tenter de prévenir les « débordements post-baccalauréat », le Conseil d'Administration a décidé d'adresser début juin 2018 à la Mairie de Concarneau un courrier rappelant les dégradations de 2017 et des années précédentes et demandant au Maire quelles mesures il compte prendre pour empêcher de tels agissements qui sont pourtant à la fois prévisibles et localisés.

D'autre part nous vous invitons à laisser le moins de matériel possible à la vue des éventuels prédateurs ou saboteurs, particulièrement à cette période.

Le Conseil d'Administration de l'ADPM s'est réuni 5 fois depuis notre dernière Assemblée générale. Les débats et décisions ont notamment concerné :

- Les relations avec nos adhérents (notamment la transmission des attestations d'assurance, - sujet que nous évoquerons tout à l'heure -, les démissions, rappel au règlement intérieur)
- La gestion de la liste d'attente de chacune des 5 zones
- Les bateaux squattant le plan d'eau,
- Les dégradations et vols que nous venons d'évoquer,
- Le budget de l'association,
- Un certain nombre de modifications du Règlement Intérieur (elles sont portées à l'ordre du jour de notre AG, conformément à l'article 16 de nos statuts).
- Le renouvellement de notre AOT
- Les conditions d'accès à la cale de Pors enHalen
- Les relations avec d'autres associations : Une réunion s'est tenue début 2017 avec le Collectif des Plaisanciers et des Pêcheurs-Plaisancier de la Baie de la Forêt ; mais cette association n'a pas fait d'AG ni d'appel à cotisation en 2017 (la cotisation versée les années précédentes était très modeste (10 €) ; en revanche le CA de l'ADPM a décidé de ne plus adhérer à l'Union des Associations de Navigateurs du Département du Finistère à partir de 2018, compte tenu de l'éloignement entre nos préoccupations respectives et le coût élevé de la cotisation (130 € en 2017 et plus de 180 € en 2018).

ADPM

Siège social : 8, impasse du Rivage – 29900 Concarneau

- La décision de faire un don de 300 € à la SNSM. Ce chèque sera remis tout à l'heure au représentants de la Station de Trévignon-Concarneau.

Mais à l'ADPM, il n'y a pas que le Conseil d'Administration qui travaille, puisqu'un grand nombre de nos adhérents ont participé au **nettoyage du plan d'eau effectué le 24 avril 2017**.

Nous reparlerons tout à l'heure de la date retenue pour le prochain nettoyage.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves CAYTAN', written in a cursive style.

Yves CAYTAN